

SSIAP 2

PUBLIC CONCERNE

Tout public souhaitant exercer la fonction de chef d'équipe de sécurité incendie.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux missions de chef d'équipe de sécurité incendie en ERP et IGH.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Conformément à l'Arrêté du 2 mai 2005 modifié :

- 1. Rôle et missions du chef d'équipe** : gestion de l'équipe de sécurité, organisation de séances de formation, gestion des conflits, évaluation de l'équipe, information de la hiérarchie, application des consignes de sécurité, gestion des incidents techniques, délivrance du permis de feu.
- 2. Manipulation du système de sécurité incendie** : le système de détection incendie et le système de mise en sécurité incendie, les installations fixes d'extinction automatique.
- 3. Hygiène et sécurité du travail** : le Code du travail, connaître les commissions de sécurité incendie et d'accessibilité.
- 4. Le PC de sécurité en situation de crise** : gestion du PCS, conseils techniques aux services de secours.

PRE-REQUIS D'ENTREE EN FORMATION

Etre SSIAP1 et avoir exercé la fonction de SSIAP1 pendant au moins 1607 heures lors des 24 derniers mois.

Etre secouriste à l'entrée en formation (SST à jour de recyclage ou PSC1 de moins de 2 ans)

Aptitude médicale à suivre la formation (certificat médical conforme de moins de 3 mois)

DUREE DE LA FORMATION

70 heures de formation + 7 heures d'examen - Formation par groupe de 12 personnes maximum

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap : NON (aptitude médicale voir pré-requis)

Adaptation de la formation : Néant (aptitude médicale voir pré-requis)